N°17 JUIN 2018

LABO CITÉS

centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

LES ÉCHOS DE LABO CITÉS

Artisanat, commerce de proximité et quartiers fragiles : quelles opportunités de développement ?

SYNTHÈSE
DE LA JOURNÉE
RÉGIONALE
DU 17 NOVEMBRE 2017
À BRON

Les organisateurs de la journée

Labo Cités, centre de ressources politique de la ville en Auvergne-Rhône-Alpes est un espace d'informations, d'échanges et de qualification, destiné à tous les acteurs dont les projets s'inscrivent dans un objectif de cohésion sociale sur un territoire : agents des collectivités locales et de l'État, élus, acteurs du champ social, responsables associatifs, opérateurs et organismes d'appui, chercheurs, conseillers citoyens…

✚ info www.labo-cites.org

La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat représente le secteur de l'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes.
Elle anime et coordonne le réseau des 12 Chambres de métiers et de l'artisanat départementales, participe au développement de projets et de partenariats en faveur des entreprises artisanales, des apprentis et des collectivités territoriales. Elle développe des outils de connaissance et d'observation des entreprises, qui mettent en avant la place prépondérante qu'occupe l'artisanat dans le développement des quartiers, des centres-villes et des territoires.

✚ info www.crma-auvergnerhonealpes.fr

LABO CITÉS centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de GROUPE Caisse des Dépôts

L'ours

Directeur de publication
Alain GRASSET, Président de Labo Cités

Directrice de la rédaction
Frédérique BOURGEOIS, Labo Cités

Rédaction
Frédérique BOURGEOIS, Labo Cités
Sylvain BRUN, Labo Cités
Violayne SCHOCH, Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

Bibliographie
Muriel SALORT, Labo Cités

Mise en page
Emma LIDBURY, Collectif Tadaa

Conception graphique
Emma LIDBURY, Collectif Tadaa

Crédits photos
© Labo Cités : pages 2,3,6,7,9,11,12,13,15
© Nordier R / agence d'urbanisme de Lyon : couverture
© Ruch MP / agence d'urbanisme de Lyon : page 1

Illustrations
Éric GRELET

Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours

Édito

SOMMAIRE

03
Typologie urbaine et développement des activités artisanales et commerciales

08
Artisanat et commerce de proximité : une voie d'accès vers l'emploi ?

14
La sélection de la doc

L'artisanat et le commerce de proximité font partie à part entière du tissu économique des quartiers politique de la ville. Ils constituent potentiellement un enjeu de développement économique, voire de renforcement du lien social, et peuvent offrir des opportunités d'emplois. Pour autant, développer et maintenir des activités artisanales et commerciales dans les quartiers n'est pas chose aisée et les acteurs locaux ont à faire face à des difficultés de divers ordres : déficit d'attractivité, disponibilité et adaptation de l'offre immobilière, freins à l'employabilité des habitants des quartiers, manque de services d'accompagnement des entrepreneurs...

Or, il s'avère que le volet économique des interventions en faveur des quartiers est souvent peu approfondi ou traité de manière dichotomique : d'un côté, les questions d'implantation artisanale et commerciale et, de l'autre, les questions de formation, d'emploi et d'insertion. Le parti pris de la journée régionale organisée le 17 novembre 2017 fut d'aborder les deux volets en partant du postulat que les deux sont nécessaires pour créer de réelles opportunités de redynamisation économique territoriale.

Cette journée régionale fut organisée avec la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) et avec le soutien de la Caisse des dépôts, dans l'optique de favoriser les échanges entre les professionnels de la politique de la ville, du monde économique, de l'emploi et de l'insertion autour de la question des opportunités offertes par les activités artisanales et commerciales de proximité pour les quartiers prioritaires. Il s'agissait également de tenter de répondre à ces questionnements : comment mieux repérer les initiatives locales, analyser leurs logiques de développement, les essaimer ? Comment les accompagner en mobilisant les dispositifs existants ou en imaginant des soutiens innovants et adaptés ? Comment mieux anticiper les besoins et les attentes des entrepreneurs (artisans et commerçants) qui font le choix de s'installer dans un quartier ? Comment convaincre les autres de venir ? Comment traduire ces opportunités économiques en levier d'emploi local ? Sur quels partenaires s'appuyer ?

Les objectifs de cette journée régionale étaient de plusieurs ordres :

- Apporter des éléments de connaissance sur l'artisanat et le commerce de proximité dans les quartiers.
- Fournir des repères pour agir.
- Décloisonner les approches entre les acteurs de la politique de la ville et les réseaux économiques.
- Favoriser les échanges d'expériences à partir d'initiatives menées dans les territoires.

Cyril Kretzschmar, consultant et spécialiste du développement local et de l'économie de proximité, a accompagné la préparation et l'animation de cette journée qui a rassemblé une soixantaine de participants d'origine professionnelle diversifiée : un quart d'agents des collectivités locales (à part égale politique de la ville et développement économique), un quart de partenaires économiques signataires des contrats de ville, 15% de représentants du milieu associatif, et le reste du monde de l'entreprise, des bailleurs et de l'État.

Le sujet de la matinée était consacré à l'implantation et au développement des activités artisanales et commerciales dans les quartiers, avec deux temps : une table ronde qui a permis à des acteurs diversifiés de donner des clés de lecture, suivie par des ateliers au cours desquels des expériences ont été présentées et débattues. Le thème de l'après-midi était l'emploi et la création d'activités. Elle a été construite sur le même modèle que le matin, à savoir une table ronde d'experts et des ateliers d'échanges d'expériences.

Ce numéro des *Échos de Labo Cités*, nouvelle formule, reprend la trame et le contenu de la journée, et s'articule autour de trois parties. Les deux premières s'appuient sur les éléments de la journée et comprennent chacune une synthèse de la table ronde, les présentations d'expériences, ainsi que les réactions des participants. La troisième partie est consacrée aux ressources disponibles sur le sujet : documents officiels, rapports, ouvrages, sites internet.

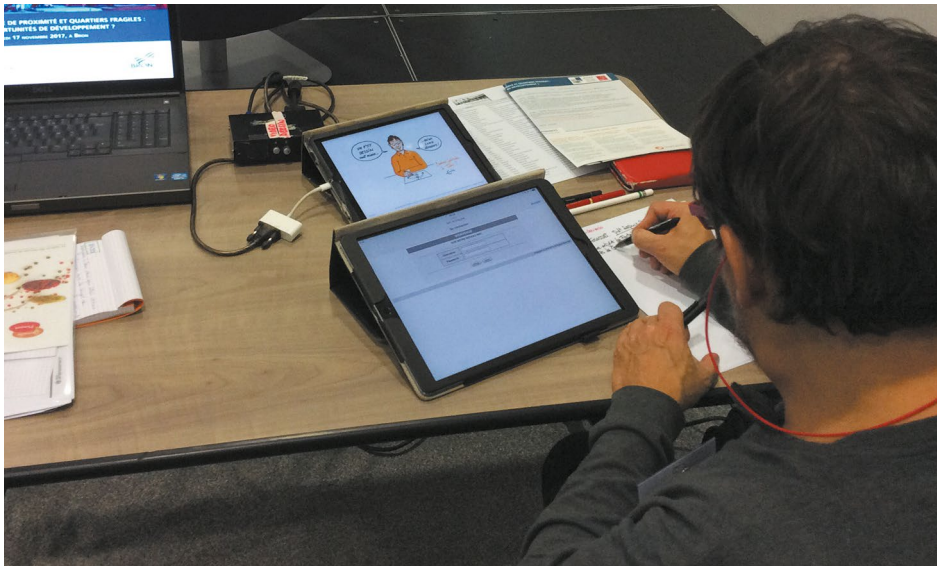

Ne manquez pas, tout au long de cette publication, les dessins croqués sur le vif par Éric Grelet qui illustrent avec une note humoristique le sujet de cette publication.

Typologie urbaine et développement des activités artisanales et commerciales

L'ESSENTIEL DE LA TABLE RONDE

Dans de nombreux quartiers fragiles se pose la question de la revitalisation économique et commerciale comme levier de transformation de leur image et de leur dynamisme. La réflexion sur les conditions nécessaires pour favoriser l'ancrage et le développement des entreprises semble essentielle. Comment attirer et faire vivre le tissu artisanal et commercial de proximité dans la durée ?

Les intervenants de la table ronde, ainsi que les expériences présentées en atelier ont abordé plusieurs enjeux clés comme le repérage des potentialités économiques dans les quartiers, l'adaptation de l'offre immobilière aux besoins des entreprises artisanales et commerciales, et l'instauration d'une gouvernance locale impliquant l'ensemble des parties prenantes.

LES INTERVENANTS

Christelle Breem,
directrice des études, de la stratégie et de la communication, Épareca
✚ www.epareca.org

Érik Bulckaert,
responsable des affaires régionales et du développement économique, Caisse des dépôts Auvergne-Rhône-Alpes
✚ www.caissedesdepots.fr

Pierre-Alexandre Le Guern,
chargé de développement économique, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône
✚ www.cma-lyon.fr

Céline Le Toux,
responsable projet management de centres-villes et de territoires, Chambre de commerce et d'industrie Auvergne-Rhône-Alpes
✚ www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

Denis Compingt,
directeur de la prévention et de la vie sociale, Grand Lyon Habitat
✚ www.grandlyonhabitat.fr

Ressource État des lieux des activités commerciales et artisanales dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en 2015
Focus Auvergne-Rhône-Alpes
www.capville.fr

Longtemps, le développement de l'activité économique dans les quartiers a été déconnecté des problématiques d'insertion et de qualité de vie. Les bailleurs sociaux constatent un changement de vision en la matière. Le rapprochement progressif des réflexions autour des problématiques d'insertion, de lien social, d'animation urbaine et celles liées aux caractéristiques et potentialités économiques dans les quartiers ne doit pourtant pas occulter la réalité des niveaux et modes de consommation locale.

Identifier les besoins pour une économie en adéquation avec le quartier

Des enquêtes régulières sur les besoins des habitants et leurs habitudes de consommation sont conduites par les différents partenaires économiques. Avant toute nouvelle programmation, Épareca[1] réalise par exemple des enquêtes par téléphone ou sur site, auprès des résidents et d'autres acteurs locaux. Mieux identifier le potentiel de consommation permet ainsi de créer les conditions à l'implantation d'activités qui répondent à une demande locale. Toutefois, dans les quartiers qui

[1] Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux

se paupérisent, la question de la pérennité de ces activités se pose fortement. Selon les intervenants, l'implantation ou le déplacement de ces activités en frange des quartiers sur des lieux de passage est une voie à suivre. Cette stratégie dépend bien sûr du contexte local et de la vocation qu' « on » attribue au quartier.
Pour autant, le déplacement d'une partie de l'offre ne s'apparente pas forcément à une carence au sein du quartier. D'autres activités, de production ou de services, peu visibles car sans vitrine commerciale, s'y développent. Elles gagneraient à être accompagnées et mises en valeur. Ce point soulève notamment la question de l'hébergement. Les intervenants partagent le constat d'une absence ou d'une insuffisance d'offre immobilière adaptée aux besoins des activités artisanales et commerciales. Il est souvent difficile d'y trouver des produits locatifs modulables ou de stockage.

Proposer une offre immobilière adaptée aux spécificités des entreprises

Sur la métropole lyonnaise, le taux de vacance des 2000 locaux d'activité dans le parc des bailleurs sociaux est de 8%. Une partie d'entre eux sont sur le marché depuis longtemps. Ils ne peuvent accueillir de l'activité, faute d'adaptation et d'aménagements suffisants. Il s'agit d'un enjeu de premier plan pour les bailleurs qui soulignent aussi leur volonté de passer d'une logique « commerciale » consistant à vendre des locaux au plus offrant, à une logique « intégrée » visant à implanter du commerce de proximité en cohérence avec les aspirations et besoins des habitants.

Savoir gérer le "management de centre-ville"...

Céline Le Toux, CCI Auvergne-Rhône-Alpes

> passer d'une logique « commerciale » à une logique « intégrée »

Il apparaît nécessaire, au-delà de la réhabilitation de locaux existants, de prévoir de nouveaux locaux adaptés aux activités artisanales et commerciales de proximité dans les opérations de renouvellement urbain. L'expérience de l'hôtel d'activités Artis (⚙ p.7) dans le quartier Mistral à Grenoble fait figure de modèle en proposant justement des cellules de différentes tailles, conçues avec les entreprises futures locataires.
Épareca souligne également l'importance de conduire une politique de loyers adaptés, afin de répondre aux besoins spécifiques des quartiers. Le taux d'effort admissible, c'est-à-dire le rapport entre le loyer et le chiffre d'affaires, n'est pas le même selon la nature de l'activité.
Il convient donc d'adopter une logique de loyers différenciés au sein d'un même quartier. La nature du bail, elle aussi, peut représenter un frein pour une entreprise, surtout en phase de création. Les intervenants s'accordent à dire que le bail 3-6-9 n'est plus forcément adapté. Grand Lyon Habitat, par exemple, propose déjà des baux d'un à deux ans, notamment pour les entreprises qui démarrent leur activité. La Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône va plus loin, en développant une offre de prestation de services en direction de certaines entreprises, avec la location au mois d'un espace de travail équipé (connexion internet, atelier, place de parking...). Cette offre, qui s'adresse plutôt aux activités tertiaires via des bureaux partagés, tend à se développer dans d'autres secteurs et notamment dans l'artisanat, avec l'émergence d'ateliers partagés. Enfin, des dispositifs tels que « Ma boutique à l'essai » (✚ www.maboutiquealessai.fr) montrent bien la dynamique permise par des formules de baux plus souples. La Ville de Saint-Chamond (⚙ p.6) lance cette expérimentation dans le cadre de sa stratégie commerciale.

Verbatim

« Il manque une connaissance fine des entrepreneurs qui sont dans les quartiers aujourd'hui de manière diffuse, invisible. Qualifier leur potentiel de développement, leurs besoins. Ils ne sont pas la plupart du temps accompagnés par les acteurs classiques du développement économique. Il y a besoin de mieux les repérer, en s'appuyant par exemple sur les bailleurs sociaux. »

« Se pose aussi la question de la pérennité et de la transmission du commerce. Comment accompagner un commerçant dans un quartier qui se fragilise, qui se paupérise ? »

« Il y a parfois nécessité de déplacer l'activité sur des lieux de vie nouveaux, des lieux de passage et de flux. »

« L'image du quartier peut être dégradée mais ce n'est pas forcément le reflet d'une carence d'activité. Beaucoup de flux existent en réalité, mais ne sont pas révélés et visibles car l'activité n'est pas exposée grâce à des vitrines commerciales. »

« Est-ce que les investisseurs connaissent bien les besoins des futurs locataires ? À côté de solutions innovantes telles que les espaces de *coworking*, d'autres services pourraient être associés comme des crèches, des salles de sport. »

« Comment les conseils citoyens peuvent-ils apporter une contribution pour accompagner les autres acteurs dans cette réflexion sur le développement économique ? »

« Est-ce que l'on ne construit pas trop de cellules commerciales dans les projets de renouvellement urbain ? »

« Lorsque la population change, les commerces ne sont plus forcément adaptés aux moyens financiers des ménages ou aux habitudes de consommation des nouveaux habitants. »

Mettre en place une gouvernance partagée et désigner un « chef d'orchestre »

Les participants à la table ronde soulignent l'importance d'une gouvernance partagée pour travailler sur la question du développement économique dans les quartiers et faire converger les objectifs et les priorités. En effet, si de nombreux dispositifs existent déjà en faveur de l'accompagnement des entreprises, il conviendrait de mieux les coordonner, les porter à connaissance de l'ensemble des acteurs de terrain, et de disposer d'un « chef d'orchestre ».

Une gouvernance publique-privée, s'inspirant des méthodes du management de centre-ville (+ www.cci.fr), pourrait être mise en place. L'expérience présentée par la Ville de Romans-sur-Isère (⚙ ci-dessous) confirme l'intérêt pour les équipes politique de la ville de s'appuyer sur cette fonction. La Chambre de commerce et d'industrie rappelle que ces méthodes, inspirées des démarches qualité de l'entreprise, sont basées sur des temps de rencontres réguliers entre acteurs, des outils d'observation communs. Elles permettent l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action partagés.

Les intervenants s'accordent enfin sur le fait que pour avoir un réel impact, les opérations urbaines ou économiques dans un quartier doivent être pensées en lien avec les dynamiques économiques des autres quartiers ou des zones d'activités alentours. À l'instar de l'expérience de Bron (⚙ p.6) ou de Lyon la Duchère (⚙ p.7), le décloisonnement des acteurs et leur coopération à plus long terme vont de pair avec l'ouverture du quartier au reste de la ville ou de l'agglomération. Dans les deux exemples présentés, l'impulsion durable de la collectivité apparait déterminante et donne un signal positif aux acteurs économiques.

LES EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES

Développer l'attractivité des cœurs de villes fragiles

INTERVENANTS

Ludivine Rosier,
manageur de centre-ville
à la Ville de Romans-sur-Isère

Kévin Brun,
chargé de mission commerce
à la Ville de Saint-Chamond, service
renouvellement urbain (PRIR)
et développement économique

⚙ Romans-sur-Isère

Comme beaucoup de villes moyennes en France, Romans-sur-Isère dans la Drôme, capitale de la chaussure, souffre d'une baisse du nombre de commerces de détail en centre-ville, depuis quelques années.

Cette baisse se traduit par une vacance commerciale préoccupante, à laquelle s'ajoute la concurrence du e-commerce et des grandes surfaces en périphérie. Pour lutter contre ces phénomènes, la municipalité met en œuvre une politique offensive de redynamisation commerciale, articulée autour du projet urbain de requalification des espaces publics et du centre historique, classé en politique de la ville.

Cette démarche intègre la création d'événements commerciaux à l'image de boutiques éphémères conçues en concertation avec les propriétaires de locaux vacants ; mais aussi la création d'une pépinière/incubateur à ciel ouvert au cœur du centre-ville avec le projet « Créative Jacquemart », axé autour de l'implantation de projets innovants, créatifs et expérimentaux.

LE POINT DE VUE DE L'INTERVENANTE

« Au sein de la Ville, la démarche croise les compétences de la politique de la ville et du management de centre-ville. Cette transversalité permet une approche intégrée du projet. L'action publique a permis d'attirer de nouveaux commerçants. La solution privilégiée est celle du bail précaire qui permet de lancer l'activité en minimisant les risques. L'entrepreneur peut ensuite opter pour un bail commercial. La Ville expérimente également des boutiques éphémères avec une mise à disposition gracieuse de locaux commerciaux détenus par des propriétaires privés le temps d'un événement. Dans ce cadre, il s'agit de contrats de location pour simplifier les démarches administratives.

Négocier avec les propriétaires privés n'est pas chose facile. Il faut les engager dans le projet, les convaincre de pratiquer des loyers raisonnables pour accueillir des créateurs locaux et, dans certains cas, les inciter à réaliser des travaux de réhabilitation. Parfois, la Ville a dû investir pour amener l'électricité. Certains locaux n'ont pas été mis à disposition parce que les conditions de sécurité n'étaient pas réunies. »

0+ Le support d'intervention

Saint-Chamond

Classé en quartier politique de la ville, le centre ancien de Saint-Chamond dans la Loire souffre d'une situation dégradée, avec une évasion commerciale prononcée, un taux de vacance commerciale élevé (13% sur l'ensemble du centre-ville) et une population aux revenus plus faibles que la moyenne nationale. Le territoire dispose pourtant d'atouts majeurs, avec un environnement marchand attractif et une offre commerciale diversifiée, et d'un important potentiel d'attractivité.
Face à ce constat, la mairie a mis en place, depuis 2014, une stratégie globale de développement, intégrant une étude et un plan pour l'habitat, un programme d'aménagements publics et un volet commercial ambitieux. La maîtrise foncière est l'un des leviers forts pour relancer le commerce. À travers la préemption des locaux commerciaux et des achats à l'amiable, la mairie entend lutter contre la monoactivité, maîtriser les usages à long terme et impulser une dynamique d'investissement sur le centre-ville.

LE POINT DE VUE DE L'INTERVENANT

« La volonté municipale est de concentrer l'activité commerciale sur le centre-ville et les autres centralités et non pas d'encourager le développement de commerces diffus. À cela s'ajoute le souhait de créer une synergie entre les commerces en élaborant un plan de merchandising de l'hypercentre marchand. La maîtrise foncière est l'un des leviers forts pour y parvenir. Pour attirer de nouveaux commerçants, des actions de prospection sont menées avec la CCI notamment.

Parmi les offres de commercialisation proposées, un projet de Boutique à l'essai verra le jour en 2018. »

« Le croisement de plusieurs dispositifs, dont le PRIR (projet de renouvellement urbain d'intérêt régional), a permis de structurer notre approche du territoire, et notamment du cœur de ville. Articulé aux orientations du contrat de ville, le PRIR offre une marge financière pour crédibiliser l'opération. »

Le support d'intervention

Favoriser la mixité fonctionnelle dans les quartiers de périphérie

INTERVENANTS

Julien Chamblas,
développeur économique
à la ville de Bron

Matthieu Tupin,
directeur de l'insertion et de l'emploi
au sein de la DGA cohésion sociale
et urbaine de Grenoble-Alpes Métropole

Bron

Construit dans les années 1960 au nord de Bron, le quartier Terraillon compte 9 500 habitants. L'opération de renouvellement urbain conduite à partir du début des années 2000 a permis, en lien avec Épareca, de favoriser l'émergence d'un véritable cœur de quartier. Une opération d'envergure a été engagée de façon à restructurer le centre commercial d'une des rues principales du quartier (rue Bramet) et à l'enrichir d'une supérette, locomotive d'une nouvelle dynamique.
Achevé depuis 2016, ce travail a permis l'arrivée de nouvelles activités, notamment commerciales. Précédant et accompagnant cette action économique, un travail global a été engagé pour renforcer l'attractivité et l'offre de services du quartier. De nouveaux services publics (Pimms, annexe de la médiathèque, Espace emploi, Maison du Terraillon, Poste, crèche et Maison de la Métropole) ont été implantés autour de l'axe Bramet, dont la voirie a été retravaillée et enrichie de larges trottoirs et de nombreux stationnements. Une école rénovée, un espace associatif et un lieu de service à la famille participent de la valorisation du quartier.

LE POINT DE VUE DE L'INTERVENANT

« Le territoire jouit de nombreux atouts qui participent fortement à créer une dynamique économique : une situation géographique avantageuse grâce à sa proximité avec l'autoroute, l'aéroport de Bron, la présence d'hôtels et de grandes enseignes commerciales en périphérie facilement accessibles.
Plusieurs clés de réussite de l'opération sont à relever :

- **une concertation avec les commerçants pour créer de bonnes conditions économiques et sociales,**
- **une solidité financière durant toute l'opération qui s'est étalée sur plusieurs années,**
- **une capacité à ajuster l'offre commerciale en fonction des profils des consommateurs et de l'environnement,**
- **une communication avant et pendant l'opération, notamment pour prévenir d'éventuelles nuisances auprès des habitants et des commerçants,**
- **le choix de la Ville de miser d'abord sur l'implantation d'équipements publics ; ce qui a facilité l'acceptation du projet par les habitants et a crédibilisé le projet. »**

Le support d'intervention

Grenoble-Alpes Métropole

Forte de l'expérience d'Artis (Artisanat et innovation sociale) à Fontaine et à Échirolles, Grenoble-Alpes Métropole a inauguré, fin 2016, un troisième hôtel d'activités au cœur du quartier Mistral à Grenoble. Cet équipement compte notamment un pôle artisanal avec des ateliers de 20 à 40 m² et des espaces de stockage. Tout en favorisant l'implantation d'activités économiques au sein de territoires fragiles, Artis répond au besoin des entreprises de disposer de locaux adaptés à loyer modéré, en complément des autres offres d'hébergement dans l'agglomération. Il contribue à diversifier les fonctions du quartier, avec de nouveaux services dont une partie bénéficie aux habitants. Il amène aussi une nouvelle clientèle pour les commerces de proximité et offre aux jeunes entreprises des conditions favorables au lancement de leur activité grâce à une pépinière d'entreprises. Sur plus de 8 000 m², les trois hôtels d'activités accueillent en 2017, 85 entreprises et 670 emplois dont plus de 130 en insertion. La Pousada, structure animatrice d'Artis Mistral, a pour mission de favoriser les collaborations au sein du lieu et de créer des liens avec le quartier et ses habitants.

LE POINT DE VUE DE L'INTERVENANT

« L'implantation des 3 hôtels d'activités dans l'agglomération a globalement été un succès. Les entreprises sont satisfaites des services proposés. De bonnes relations ont par ailleurs été nouées avec les écoles à proximité même si celles-ci pourraient être amplifiées. Il reste néanmoins à travailler pour accroitre l'interaction entre les usagers d'Artis et les habitants. Ces derniers restent d'ailleurs prioritaires s'ils souhaitent développer leur activité en s'installant chez Artis.

Entre 2008, année de conception du premier hôtel d'activités, et 2015, la question des usages a été mieux prise en compte. Par exemple, les cellules de 30 m² prévues au début n'étaient pas forcément adaptées à tous les types d'entreprises. Nous avons fait le choix de concevoir des locaux plus petits pour garantir une gamme de surfaces étendue et donc mieux adaptée. Pendant la période de prospection pour louer des locaux déjà prêts, nous avons également travaillé avec les futurs locataires pour concevoir et aménager des cellules « à la carte ». »

vidéo de présentation d'Artis Mistral, Grenoble

"Prenons de la hauteur, ayons une vision périphérique de la ville."

Érik Bulckaert, Caisse des Dépôts Auvergne-Rhône-Alpes

Connecter le quartier aux dynamiques économiques locales

INTERVENANTS

Bruno Couturier, directeur de la Mission Lyon la Duchère

Audrey Delaloy, chargée d'affaires, référente renouvellement urbain à la Société d'équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon (Serl)

Lyon la Duchère

Articulant les deux leviers de la politique de la ville, à savoir l'urbain, avec un projet de renouvellement ambitieux sur quinze ans, et l'humain, grâce au contrat de ville, le projet Lyon la Duchère a transformé cette ancienne cité HLM des années 1960 en écoquartier. Autrefois perçue comme une banlieue, la Duchère est aujourd'hui reconnue comme un quartier attractif de Lyon avec de nombreux atouts : un habitat diversifié, des espaces publics renouvelés, une offre d'équipements culturels, éducatifs et sportifs renforcée, des commerces de proximité... Malgré des atouts tels que la proximité immédiate des grands axes A6/périphérique nord, au cœur d'un bassin d'emploi attractif, les conditions avantageuses d'une ZAC et du dispositif « territoires entrepreneurs », la Métropole de Lyon et la Serl, aménageur de la ZAC, ont dû définir une stratégie de développement économique en partenariat avec les entreprises et les opérateurs immobiliers, pour faire de la Duchère une « destination économique » de l'Ouest lyonnais.

Le support d'intervention

LE POINT DE VUE DES INTERVENANTS

« Pour pallier aux difficultés de commercialisation des cellules neuves, l'équipe a fait évoluer sa stratégie en 2014, en repositionnant l'offre du quartier par rapport aux offres des zones économiques de l'ensemble de l'Ouest lyonnais qui comprennent notamment Techlid, le pôle numérique de Vaise, etc.).

L'ensemble des rez-de-chaussée commerciaux ont été achetés, puis commercialisés par un propriétaire unique, la SEM patrimoniale du Grand Lyon. Il reste aujourd'hui des cellules vides. C'est une réalité. »

Artisanat et commerce de proximité : une voie d'accès vers l'emploi ?

L'ESSENTIEL DE LA TABLE RONDE

La présence d'activités artisanales et commerciales dans les quartiers ou à proximité constitue une opportunité en termes d'emploi local. Comment s'appuyer sur le tissu économique local pour favoriser l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi ? Comment soutenir la création et le développement des entreprises pour créer des emplois dans les quartiers ?
Les échanges de la table ronde ont permis de pointer les attentes et difficultés auxquelles sont confrontés les recruteurs, les enjeux en termes de formation, d'orientation et de qualification des publics et le rôle des professionnels de l'insertion en tant que facilitateurs.

INTERVENANTS

Laure Astegiano,
responsable du pôle ressources humaines,
Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône
✚ www.cma-lyon.fr

Vincent Beley,
directeur, Maison Lyon pour l'emploi
✚ www.maison-lyon-emploi.fr

Marwan Diab,
chef du service animation et déploiement
des dispositifs emploi,
Direccte Auvergne-Rhône-Alpes
✚ auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr

Matthieu Tupin,
directeur de l'insertion et de l'emploi
au sein de la DGA cohésion sociale et urbaine
de Grenoble-Alpes Métropole
✚ www.lametro.fr/149-plie.htm

Si les intervenants démontrent l'intérêt des jeunes, *a priori*, pour les filières artisanales et commerciales[1], ils expriment cependant les difficultés à transformer cette appétence en recrutement réel dans les quartiers. La typologie des entreprises artisanales rappelée par les intervenants invite d'emblée à la mesure, lorsqu'on évoque leur capacité de recrutement. 80 % d'entre elles comptent moins de 3 salariés. Beaucoup d'artisans sont indépendants. Le modèle économique de leur entreprise reste fragile.
Dans les quartiers, le développement d'emploi artisanal se fait essentiellement par la création d'entreprise. Certaines d'entre elles connaissent un développement et une croissance d'activité rapide, qu'il convient alors d'accompagner. En effet, si le dynamisme du tissu économique dans les quartiers est important, le taux de survie à 3 ans y est plus faible qu'en moyenne. Pour cela, des dispositifs de soutien existent, à l'instar de la Garantie Quartier de France Active (p.13) et des programmes d'accompagnement de la Chambre de métiers de l'Isère (p.13).

Accompagner les entreprises dans leur recrutement

Les entreprises artisanales qui embauchent doivent le faire avec des capacités de gestion limitées. Leurs dirigeants assument différentes casquettes, à la fois la gestion du personnel, le développement commercial de l'entreprise et une partie de la production. Beaucoup d'entre eux cherchent donc des collaborateurs autonomes et qualifiés, détenant un CAP avec 3 à 5 ans d'expérience voire 10 années d'expérience pour les candidats sans diplôme.

Or, dans les quartiers, il y a 2 fois plus de personnes sans qualification, ni diplôme. L'inadéquation entre les niveaux de formation et les compétences exigées par les entreprises constitue donc un frein majeur. Cette difficulté peut être dépassée grâce à un accompagnement des entreprises autour de la structuration et de l'organisation du travail, selon les représentants de la Chambre de métiers. Établir des fiches de poste, formaliser des procédures de recrutement, bénéficier d'une aide dans la formation des apprentis, etc., sont des préalables qui aident à lever ces freins à l'embauche.

[1] Dans la Métropole de Lyon, sur les 11 000 jeunes qui fréquentent les missions locales, 16 % émettent le souhait de s'orienter vers le commerce ou la vente. À Grenoble, 2 jeunes sur 3 inscrits à l'école de la 2e chance expriment le souhait de travailler dans l'artisanat, la plupart du temps comme plombier ou peintre d'intérieur.

Une des voies de recrutement essentielle dans l'artisanat reste également l'apprentissage. La qualification des maitres d'apprentissage ou leur accompagnement est à renforcer, afin de garantir la réussite du contrat, pour l'entreprise comme pour le jeune. Des initiatives sont prises en la matière, à l'instar de la mission locale à Clermont-Ferrand (p.10) qui fait le choix d'intégrer désormais dans son dispositif « Booster l'apprentissage », une fonction de médiateur pour accompagner les apprentis et faciliter le suivi par l'employeur.

Anticiper les besoins en compétence et en formation, avec les entreprises

S'il a été rappelé que l'artisanat, avec plus de 3 millions d'actifs, reste le premier employeur en France, la Chambre de métiers indique néanmoins que le recrutement est difficile sur certains métiers (mécanicien automobile, coiffeur, boucher ou poissonnier) qui peuvent intéresser les habitants des quartiers. À ce titre, le représentant de Grenoble Alpes Métropole souligne l'importance de sensibiliser les professionnels de l'insertion aux réalités des métiers de l'artisanat pour qu'ils véhiculent les « bons » messages aux publics qu'ils orientent.

Par ailleurs, sans nier les possibilités et potentialités économiques dans les quartiers[2], les intervenants estiment que les plus importantes perspectives d'emplois proviennent des zones d'activités alentours et des polarités commerciales du reste de l'agglomération. Sur ce sujet, il faut faire preuve de pragmatisme car les enseignes ne s'installent pas forcément dans les quartiers. Les grands groupes peuvent proposer seuls, ou en lien avec les partenaires locaux, des plans de formation, à l'image d'enseignes récemment installées à Lyon, ou encore du projet de Village de marques à Villefontaine (p.12).
Ces exemples mettent en lumière des partenariats innovants entre les réseaux économiques, les services publics de l'emploi et les organismes de formation, autour d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

[2] Selon la Direccte, le potentiel de consommation dans les quartiers est de l'ordre de 70 à 80 milliards d'euros. Or, dans ces territoires, on dénombre 7 commerces pour 1 000 habitants alors que l'aire urbaine en compte 40 % de plus. Le potentiel semble donc assez largement sous-exploité.

Verbatim

« Les entreprises ne savent pas la plupart du temps ce qu'est un QPV. »

« Le développement économique des quartiers, c'est une chose, l'accès à l'emploi des habitants en est une autre. Le développement économique des quartiers, c'est important mais ce n'est pas là que l'on va trouver le plus d'opportunités d'emploi pour nos publics, on est tous d'accord. »

« Dire que dans les quartiers, il faut que ce soit les habitants qui y bossent, je trouve que ça n'a pas beaucoup de sens. Qui travaille aujourd'hui dans son quartier ? »

« Il y a aussi des jeunes diplômés dans les quartiers. Soit le nom ou le quartier n'est pas accepté, soit leur formation ou leur diplôme est obsolète. Ils doivent alors trouver une autre voie. »

« Il existe des dispositifs dans les contrats de ville mais les habitants n'y vont pas forcément. Comment les attirer ? »

« Il faut sensibiliser les parents à l'apprentissage car ils pensent trop souvent que c'est une « voie de garage » ! C'est pourtant une bonne voie pour trouver un emploi et gagner sa vie. Il faut motiver les parents ! »

« Quand on ouvre le réseau professionnel aux jeunes, les choses se passent, les freins se lèvent ; même si les jeunes n'ont pas la qualification au départ. »

Mettre en réseau les entreprises et les habitants des quartiers

Si les niveaux de formation sont plus bas dans les quartiers, il est relevé qu'à diplôme égal, le taux de chômage y est plus important. Sans nier le phénomène de discrimination à l'embauche, les intervenants insistent avant tout sur le manque d'accès aux réseaux professionnels[3].

[3] Étude de la Dares, « Comment les employeurs recrutent-ils leurs salariés ? », octobre 2017, n°064. http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-064.pdf

Des engagements communs, impliquant les branches professionnelles et l'Éducation nationale, peuvent être pris pour apporter des solutions. Pour les jeunes, les stages dès la 3e, le parrainage ou encore l'apprentissage, mériteraient d'être amplifiés et valorisés.

L'initiative lyonnaise, avec le déploiement des postes de chargés de liaison entreprises emploi, les « CLEE » (⚙ p.10), constitue une réponse innovante pour rapprocher l'offre et la demande d'emplois. L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (Épide) (⚙ p.11) propose également de créer du lien entre les jeunes et les entreprises, *via* un encadrement renforcé visant à leur inculquer les savoir-être incontournables pour aller au devant de futurs employeurs.

> inculquer les savoir-être pour aller au devant de futurs employeurs

À cet égard, les métiers de l'insertion professionnelle sont sans doute appelés à évoluer, pour intégrer progressivement des démarches visant à repérer les aspirations des personnes, à activer leur mise en réseau et valoriser leur « capital social » auprès des entreprises. Ainsi, les acteurs publics et économiques ont à imaginer à la fois des dispositifs d'appui adaptés aux réalités des recruteurs, et des solutions pour rendre attractifs les dispositifs d'accès à l'emploi.

LES EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES

Formation, qualification, apprentissage : attirer les jeunes vers les filières artisanales et commerciales

⚙ La mission locale de Clermont métropole et volcans

Le projet est parti d'un double constat. D'une part, les jeunes des quartiers reçus à la mission locale sont moins diplômés que le reste du public. D'autre part, ils ont souvent une mauvaise image de l'apprentissage.

Pour y remédier, la mission locale a imaginé en 2015 le dispositif « Booster l'apprentissage », qui vise à valoriser les filières d'apprentissage en alternance auprès des jeunes des quartiers et les rapprocher des entreprises. Un partenariat a été noué avec trois centres de formation d'apprentis (CFA), dont un implanté dans le quartier des Vergnes. L'action renouvelée pour la quatrième édition est inscrite au contrat de ville. Elle est soutenue par l'État (CGET) et Clermont Auvergne métropole. La Région assure pour sa part la couverture sociale et la rémunération de la douzaine de jeunes qui s'engagent chaque année. Depuis sa mise en place, l'action évolue pour coller aux attentes des jeunes, en se centrant davantage sur la découverte de secteurs qui recrutent et en travaillant la question du tutorat en entreprise.

+ www.missionlocale-clermont.com

vidéo « L'apprentissage, un chemin sûr pour ton avenir », réalisée par des jeunes

INTERVENANTS

Guy-Joël Reboisson, directeur de la mission locale Clermont métropole et volcans

Mouna Laabidi, conseillère à la mission locale, en charge du suivi de l'action « Booster l'apprentissage »

Nathalie Quatrehomme, cheffe de service insertion professionnelle et formation à l'Épide de Lyon-Meyzieu

Gwenaëlle Lupy, chargée de relations entreprises à l'Épide de Lyon-Meyzieu

LE POINT DE VUE DES INTERVENANTS

« Depuis son démarrage, l'action « Booster l'apprentissage » touche une douzaine de jeunes à chaque édition. Même s'il est très compliqué de repérer les volontaires, nos partenaires nous poussent à poursuivre l'effort. Pour cela, nous nous sommes rapprochés des services de prévention et de la maison de quartier. Nous essayons également de sensibiliser les familles des jeunes lorsque nous avons l'occasion de les rencontrer. Les partenaires font avec nous le pari que progressivement, par le bouche-à-oreille, les jeunes vont s'apercevoir que ces filières offrent de réels débouchés professionnels ».

« L'accueil des jeunes dans l'entreprise n'est pas toujours chose aisée pour le recruteur car ils demandent parfois un encadrement plus poussé. Cela peut être un frein important aux collaborations avec ces entreprises, notamment de petite taille, limitées en ressources humaines et en outils de gestion. Afin de les sécuriser, l'action proposera désormais un médiateur pour accompagner les jeunes dans leur insertion au sein de l'entreprise. »

Centre Épide de Lyon-Meyzieu

L'Établissement public pour l'insertion dans l'emploi occupe une place particulière dans le paysage des dispositifs d'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi, notamment ceux qui résident dans les quartiers prioritaires. Créé par le ministère de la Défense et passé depuis sous la tutelle des ministères du Travail et de la Cohésion des territoires, l'Épide prend en charge les jeunes de 18 à 25 ans dans un cadre d'inspiration militaire.

L'établissement propose un accompagnement global qui exige des jeunes volontaires un fort engagement, puisqu'ils signent un contrat de 8 mois en moyenne. Chaque jeune est accueilli en internat du lundi au vendredi. Ce cadre est l'occasion d'un apprentissage des valeurs de la République et de la citoyenneté, mais aussi de la vie en collectivité et du respect des règles ; autant de compétences transférables dans le monde professionnel. Dans le cadre de leur projet d'insertion, les jeunes rencontrent des entreprises et accèdent à des stages. Plusieurs jeunes ont ainsi signé des contrats à leur sortie notamment dans les filières artisanales et commerciales.

+ www.epide.fr

Le support d'intervention

LE MOT DES INTERVENANTES

« Lorsqu'il signe son contrat, le jeune perçoit une allocation tous les mois durant toute sa formation au sein de l'établissement. L'allocation non imposable est de 210 euros par mois auxquels s'ajoutent 90 euros par mois que le jeune percevra trois mois après la fin de son parcours s'il a trouvé un emploi durable ou une formation qualifiante. En échange, on lui demande un engagement total dans son parcours et dans la participation aux actions. Chaque jeune peut réaliser le nombre de stages qu'il souhaite en fonction de son projet professionnel. Il est vrai qu'un des freins majeurs pour les jeunes qui viennent de toute la région, reste l'accès à l'établissement, relativement excentré. »

« En accord avec le CGET, l'Épide s'est engagé à accueillir plus de 50 % de jeunes issus des quartiers. Nous n'en touchons actuellement que 25 %. C'est pourquoi, nous cherchons à faire connaitre notre action, notamment auprès des professionnels de la politique de la ville et tous les organismes potentiellement au contact de ces jeunes. Le réseau d'entreprises avec lequel l'Épide travaille est très large, et les collaborations sont nombreuses : stages, recrutements en direct, contrats d'apprentissage, contributions financières via le versement de la taxe d'apprentissage…»

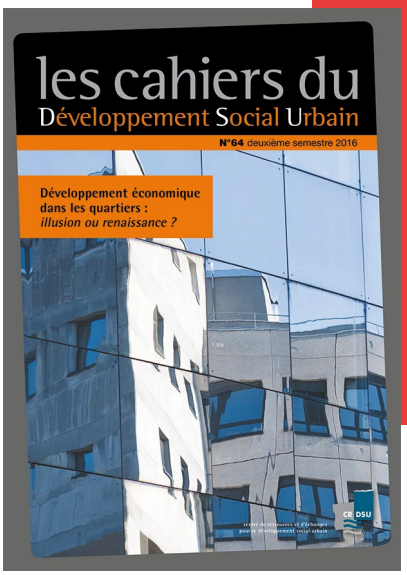

Développement économique dans les quartiers : illusion ou renaissance ?

Les cahiers du Développement Social Urbain n°64
Deuxième semestre 2016

48 pages pour avoir des repères sur la question économique dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, décrypter les changements qu'elle induit et découvrir des expériences locales menées dans les quartiers.

Quelques exemplaires encore disponibles !

+ Un extrait de ce numéro en consultation gratuite
www.labo-cites.org/publication/developpement-economique-dans-les-quartiers-illusion-ou-renaissance

Entreprises et emploi : mettre en relation offre et demande

Les « CLEE » de la métropole lyonnaise

L'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi est au cœur des préoccupations de la Métropole de Lyon, désormais responsable de la mise en œuvre du RSA sur son territoire.

Dans le cadre de son plan métropolitain d'insertion pour l'emploi, elle s'est ainsi dotée en 2016 d'un réseau de chargés de liaison entreprises emplois, les « CLEE », déployés à ce jour dans cinq territoires, comme à la Duchère au sein de la maison Lyon pour l'emploi. Ils travaillent auprès des entreprises pour répondre à leurs besoins de recrutement (notamment dans les TPE-PME), les sécuriser au moment de l'embauche et aider celles qui le souhaitent à s'engager dans une démarche de RSE. Ils créent aussi des opportunités d'emploi pour les personnes qui en sont éloignées, en organisant des découvertes de métiers, des visites d'entreprises, des mises en situation professionnelle. Les artisans ou commerçants peuvent ainsi se saisir des CLEE pour repérer des futurs collaborateurs.

+ www.grandlyon.com

Le Village de marques à Villefontaine

Situé entre Villefontaine et La Verpillière, le long de l'A43, il ouvrira en 2018. Sur 25 000 m², 120 enseignes de luxe et haut de gamme s'installeront dans une architecture de village contemporain. Près de 500 emplois devraient être créés grâce à cette locomotive commerciale.

Pour répondre aux besoins de recrutement des magasins, les partenaires de l'emploi, au premier chef Pôle emploi, se sont organisés pour repérer des candidats à 40 kilomètres à la ronde ; et leur proposer un parcours de formation dédié aux métiers de vendeur-conseil et responsable ou adjoint de magasin de luxe et haut de gamme. Le Greta, la CCI Nord Isère et la CMA Isère se sont associés pour bâtir un parcours, avec le soutien du Conseil régional via son dispositif Cared (contrat d'aide et de retour à l'emploi durable) et de Forco, l'Opca du commerce et de la distribution. De quoi dynamiser la vie économique locale et l'emploi à Villefontaine qui compte quatre quartiers (deux en politique de la ville et deux en veille), dont son centre-ville à proximité du Village de marques.

0+ Le support d'intervention

INTERVENANTS

Marc Bourdon,
chargé de mission ZFU-TE à la maison Lyon pour l'emploi et chargé de liaison entreprises emplois Lyon 9e, Lyon 5e pour la Métropole de Lyon

Élisa Megnot,
psychologue du travail à la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère

Véronique Péry,
chargée de mission formation continue et en charge du pôle commerce/vente du Greta Nord-Isère

LE MOT DES INTERVENANTES

« **Il est parfois plus facile d'instaurer une relation simple et de confiance avec les TPE/PME qu'avec les grands groupes. Le maintien de cette relation dans le temps est une condition de réussite de notre action, notamment lorsqu'une mise en situation professionnelle d'une personne en insertion n'est pas concluante pour l'entreprise** ».

« **Il est difficile de mettre en lien demandeurs d'emploi et entreprises. Si ces dernières répondent présentes, le public en insertion ne se rend pas toujours disponible le jour du job dating. Il est compliqué d'attirer ce public, faire en sorte qu'il se mobilise tout au long du parcours jusqu'au jour J. Notre métier n'est pas seulement de faire se rencontrer offre et demande ; c'est aussi de déceler les besoins et les désirs de ces personnes pour favoriser leur engagement.** »

Zoom sur « La Charte des 1 000 »

Un cadre d'engagement existe grâce à la signature de « La Charte des 1 000 » qui concernent les entreprises engagées pour l'insertion et l'emploi dans la Métropole de Lyon. Les entreprises peuvent ainsi s'investir dans une dynamique locale pour l'emploi en recrutant autrement, en faisant connaitre leurs métiers, ou encore en soutenant les acteurs de l'insertion du territoire. En échange de leur signature, la Métropole de Lyon et la maison Lyon pour l'emploi les accompagnent dans la mise en œuvre de leurs actions, leur proposent des projets innovants auxquels s'associer, et valorisent leurs engagements. À ce jour, près de 450 entreprises ont signé la charte.

+ www.economie.grandlyon.com

Aider les entrepreneurs à s'installer et se développer dans les quartiers

France Active

Dans les territoires fragiles, et notamment les quartiers, la situation économique personnelle des entrepreneurs, la taille et le faible niveau de rentabilité au démarrage de leur projet, rendent souvent difficile l'accès au crédit bancaire.
Souhaitant renforcer l'accompagnement au financement de ces entrepreneurs, le réseau France Active a lancé en 2017 la Garantie Quartiers, grâce au soutien de l'État et de la Caisse des dépôts. Concrètement, France Active se porte garant du projet auprès de la banque et évite aux entrepreneurs l'apport de cautions personnelles. L'enjeu est ainsi d'inciter les banques à financer davantage les entrepreneurs des quartiers, tout en sécurisant leur situation personnelle.
La garantie s'adresse aux entrepreneurs - y compris artisans ou commerçants - en création d'activité, résidant dans un quartier ou qui s'y implantent. Elle peut également soutenir le développement de structures de l'économie sociale et solidaire installées dans les quartiers.

+ auvergnerhonealpesactive.org

Le support d'intervention

Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère

Le diagnostic de territoire du contrat de ville de ViennAgglo a montré la fragilité des entreprises situées dans les quartiers, avec notamment un taux de pérennité plus faible que la moyenne. Les entreprises artisanales n'échappent pas à ce constat.
La CMA Isère, signataire du contrat de ville, a établi une typologie des entreprises artisanales dans les quartiers, et a décidé d'accompagner les plus fragiles. Conduite avec les communes, la démarche vise à maintenir ces activités et l'emploi qu'elles génèrent localement. Des réunions à destination des artisans sont ainsi organisées dans les quartiers, souvent dans les centres sociaux, pour aborder des problématiques communes. Des visites d'entreprises sont aussi réalisées, assorties d'un diagnostic et de formulation de préconisations.
Un accompagnement est proposé aux chefs d'entreprises pour les aider à mettre en place ces préconisations.

+ www.cma-isere.fr

Le support d'intervention

INTERVENANTS

Marianne Tardy,
chargée de développement
à Auvergne-Rhône-Alpes Active

Christophe Guivier,
responsable service territoires à la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère

Facil'BAIL, la garantie des cautions de baux

Cette garantie permet de remplacer le dépôt de caution d'un locataire auprès de son bailleur par une garantie bancaire. La garantie est donnée au bailleur par la banque qui dispose d'une contre-garantie à 70 % donnée par France Active Garantie (FAG).
Elle couvre notamment les risques de défaut de paiement des loyers.
Cette mesure est accessible pour toute entreprise ou association, en phase de création ou lors de la prise d'un nouveau bail. Facil'BAIL intervient toujours en complément d'une garantie France Active sur un crédit moyen terme.
Pour en bénéficier ou s'informer, l'entreprise contacte le fonds territorial du réseau France Active de sa région qui lui communiquera la liste des pièces à réunir pour l'étude de son dossier.

+ www.aides-entreprises.fr

La sélection de la doc

Ces références bibliographiques sont consultables, sur rendez-vous, au centre de documentation de Labo Cités. Contactez-nous !

L'immobilier économique dans les quartiers
Synthèse du cycle de formation CR•DSU-Aradel, conduit de septembre 2016 à février 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes
CR•DSU, Aradel, juin 2017
Le lecteur trouvera dans cette synthèse des repères pour comprendre et appréhender le sujet de l'immobilier économique ainsi que des pistes pour interroger ses méthodes, ses pratiques et sa posture professionnelle.

Peut-on encore revitaliser les centres-villes ? Synthèse de la rencontre régionale du commerce, du 6 février 2017 à Vienne
Direccte Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Aradel, juillet 2017
Cette rencontre a permis de partager des expériences régionales en matière de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs et d'échanger autour de bonnes pratiques à partir de cas, comme la vacance commerciale à Saint-Vallier (Drôme) ; le management de centre-ville à Belley (Ain) ; l'approche globale au Teil (Ardèche).

Le livre blanc de l'immobilier d'entreprise artisanale
CRMA Rhône-Alpes, CRMA Île-de-France, 2016
Cet ouvrage présente les besoins des entreprises artisanales en milieu urbain dense et en milieu rural, ainsi qu'une méthodologie et des outils pour accompagner la production d'immobilier adapté. Il propose des pistes et solutions pour les collectivités territoriales, afin d'inscrire l'accueil d'activités artisanales dans la stratégie économique de leur territoire.

Les commerces dans les quartiers : une offre à revitaliser et diversifier
CGET. En Bref n°13, 2016, 4 p.
Le CGET étudie ici les handicaps actuels des équipements commerciaux des quartiers en politique de la ville et les besoins et comportements de consommation des habitants de ces territoires afin de mieux répondre à leurs attentes.

État des lieux du commerce et du potentiel économique artisanal dans les quartiers du NPNRU. Des repères pour agir
Épareca, octobre 2016
Cette brochure fait la synthèse des résultats de l'état des lieux du commerce et de l'artisanat, mené dans les 216 quartiers « d'intérêt national » inscrits dans la géographie prioritaire de l'Agence nationale de rénovation urbaine. Il permet de tirer des enseignements sur les facteurs qui font encore défaut dans certains quartiers pour préserver la dynamique commerciale et artisanale : l'insertion urbaine, l'ambiance ou encore la diversité de l'offre.
+ Voir aussi le panorama en ligne des commerces en quartier politique de la ville : http://etatdeslieux.epareca.org

La revitalisation commerciale des centres-villes
Rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'environnement et du développement durable, juillet 2016, 270 p.
Ce rapport montre une accentuation du phénomène de vacance commerciale des centres-villes entre 2001 et 2014, les villes moyennes étant particulièrement vulnérables. Pour infléchir ce mouvement, la mission avance 16 propositions pour encourager les projets de requalification commerciale.

ZFU - Territoires entrepreneurs et mesures fiscales de soutien aux commerces de proximité
CGET, fév. 2015, 8 p.
Cette publication présente la stratégie globale de la réforme des Zones Franches Urbaines – Territoires entrepreneurs entrée en vigueur le 1er janvier 2015 et introduit les dispositifs d'exonération dont peuvent bénéficier les entreprises selon qu'elles sont déjà implantées ou qu'elles se créent dans une des 100 ZFU cartographiées en fin de document.

Commerce, artisanat et politique de la ville : « Des repères pour agir »
Épareca, novembre 2014, 12 p.
Ce guide propose des repères méthodologiques essentiels pour la conception et le suivi de la mise en œuvre de deux types d'intervention, d'une part, en faveur du commerce de proximité dans les contrats de ville et, d'autre part, en faveur d'une offre immobilière artisanale dans les quartiers politique de la ville.

Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes : 5 priorités, 150 propositions
Rapport de Gérard Mestrallet, Fondation FACE, avril 2014
Ce rapport s'articule autour de 150 propositions et 5 priorités qui mettent l'emploi au cœur de la responsabilité sociale et sociétale (RSE) de l'entreprise.
Les propositions formulées ont pour objectifs d'affirmer la place et le rôle central des entreprises dans la bataille pour l'emploi, de généraliser des bonnes pratiques d'engagement social et d'organisation collective des entreprises sur les territoires et de proposer de nouvelles dispositions fiscales et sociales et des évolutions du cadre institutionnel et administratif.

« Du quartier à la métropole, quels emplois pour nos territoires ? ». Actes de la conférence de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon 9 juillet 2013
Les cahiers de l'observatoire de la MdEF, décembre 2013, 28 p.
Les échanges ont porté sur les modes d'anticipation et d'accompagnement de l'évolution des métiers mis en place par les acteurs pour répondre aux besoins des entreprises et des territoires. Ces enjeux sont centraux pour l'évolution de l'emploi et de la formation et soulignent le lien entre territoires et innovation.
+ http://goo.gl/fgS4nj

Quel avenir pour le commerce de proximité dans les quartiers ?
CNCC, juin 2013, 56 p.
Cette étude, développée par la commission « Cœur de Ville » du Conseil national des centres commerciaux, examine la place du commerce de proximité, ses conditions de pérennité et ses perspectives *via* des critères précis et de nombreux exemples sur le terrain.

Développer une offre abordable d'immobilier d'activité dans les quartiers. Analyse transversale
Caisse des dépôts, Union sociale pour l'habitat. Collection « Éléments de méthodes et de repères » n°4, février 2013
Analyse transversale de 8 projets, dont celui des bureaux de Montreynaud à Saint-Étienne, et recommandations : types de projets, définition et montage du projet, montage de l'opération immobilière, mode d'exploitation, points de vigilance et fiches de cas.

Les commerces de proximité dans les quartiers
Les cahiers de Profession banlieue, juin 2011, 188 p.
Des chercheurs, des consultants et des acteurs de la politique de la ville dressent un bilan de la baisse du nombre de commerces dans les quartiers, analysent les enjeux liés à ce type de commerce et incitent les collectivités à prendre des mesures pour une meilleure gestion de la crise, à partir d'exemples précis.

Mettre en œuvre une stratégie commerce et artisanat, au service du développement de son territoire
Aradel, Les cahiers du développeur économique n°13, nov. 2010, 46 p.
Co-produit par la Direccte Rhône-Alpes et Aradel, ce cahier est conçu comme un outil opérationnel offrant aux territoires et aux développeurs les moyens de faire émerger des politiques de développement du commerce et de l'artisanat qui contribueront aux enjeux stratégiques du développement local.

Et ailleurs sur la toile

Agence France Entrepreneur
+ www.afecreation.fr

Aradel (Association régionale des développeurs locaux)
+ www.aradel.asso.fr

Alliance ville emploi
+ www.ville-emploi.asso.fr

CapVille, centre de ressources dédié au commerce et à l'artisanat dans les quartiers de la politique de la ville
+ www.capville.fr

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) rubrique économie/emploi/innovation
+ www.cget.gouv.fr/thematiques/economie-emploi-innovation

CREPI – Réseau des clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion, animateur de la Charte entreprises&quartiers
+ www.crepi.org

Fédération des comités d'expansion et des agences de développement économique (Cner)
+ www.cner-france.com

Observatoire des territoires du CGET dédié aux acteurs de l'aménagement, des élus et des citoyens : il donne des clés pour comprendre nos territoires, construire leur développement et met à leur disposition une sélection d'indicateurs cartographiés, de données et de documents d'analyse
+ www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr

La base de données de référence sur les aides publiques aux entreprises
Site rassemblant les aides et exonérations auxquelles une entreprise peut prétendre en fonction de son activité et de son adresse, y compris en quartier politique de la ville.
+ www.aides-entreprises.fr

Union sociale pour l'habitat (Ush)
Le site d'information et d'échange sur les Hlm et le logement social
+ www.union-habitat.org

Zoom sur le développement économique et l'innovation sur www.labo-cites.org

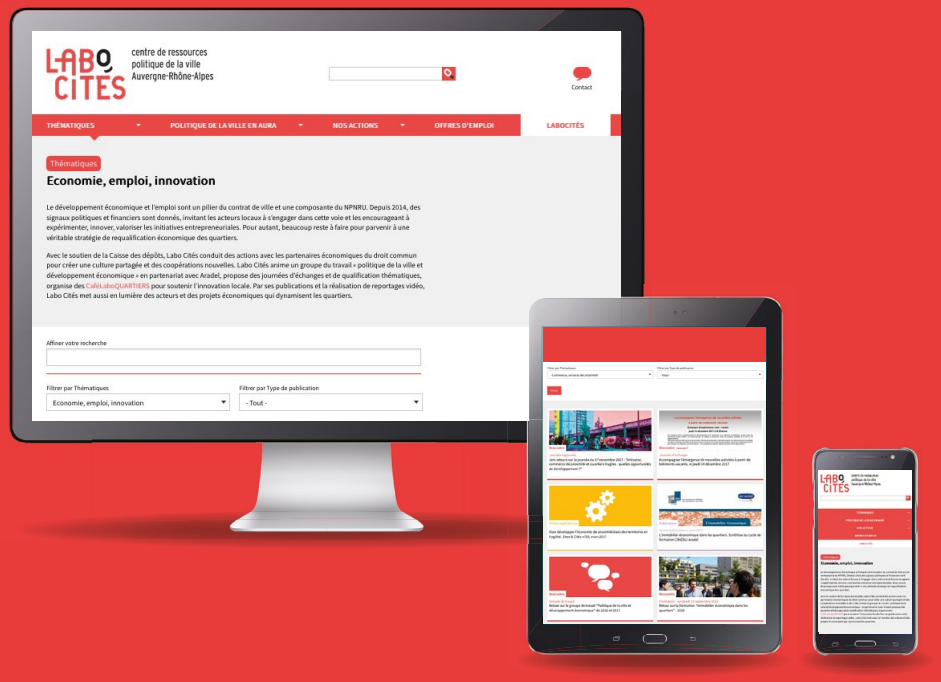

Un espace thématique dédié à l'économie, l'emploi et l'innovation regroupe :

- ▸ les travaux et publications de Labo Cités dédiés au développement économique
- ▸ plus de 100 expériences locales sur économie, emploi et innovation

Une adresse à retenir !

www.labo-cites.org/economie_emploi_innovation

JUIN 2018

LES ÉCHOS DE LABO CITÉS – N°17

Artisanat, commerce de proximité
et quartiers fragiles :
quelles opportunités de développement ?